

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MCV-VIRA		Quartz Sikron SE-300 MCV-VIRA PP25KG	
Spécification du produit	14065	Date de révision	19.04.2013
Version	1.0	Date d'impression	19.04.2013
Numéro de la matière	3003927	Page	Page 1 of 13

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Numéro de la matière : **3003927**

Nom commercial : **MCV-VIRA**
Quartz Sikron SE-300 MCV-VIRA PP25KG

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Matière première

Restrictions d'emploi recommandées : Destiné exclusivement à l'usage industriel.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ferro Spain, S.A.
Carretera Valencia-Barcelona Km 61,5
12550 Almazora (Castellón)

Téléphone : +34964504450

Téléfax : +34964504421

Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : gestion.msds@ferro.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC Numéro local : +(33)-975181407

CHEMTREC Numéro International : 1-703-527-3887 appelez gratuitement

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée , Catégorie 1, Poumons H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée , Catégorie 1, Système respiratoire H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

2.2 Éléments d'étiquetage

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MCV-VIRA		Quartz Sikron SE-300 MCV-VIRA PP25KG	
Spécification du produit	14065	Date de révision	19.04.2013
Version	1.0	Date d'impression	19.04.2013
Numéro de la matière	3003927	Page	Page 2 of 13

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons, Système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Conseils de prudence :

Prévention:
 P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
 P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Intervention:
 P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

Élimination:
 P501 Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
 14808-60-7 quartz (SiO₂)

2.3 Autres dangers

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB). L'inhalation prolongée de poussière fine de quartz peut entraîner la pneumoconiose (silicose) si la valeur limite au poste de travail est dépassée. Les symptômes d'une silicose peuvent se traduire par l'inflammation chronique du système respiratoire. Il peut y avoir un risque d'augmentation du cancer du poumon pour des personnes déjà affectées par la silicose.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrem ent	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MCV-VIRA		Quartz Sikron SE-300 MCV-VIRA PP25KG	
Spécification du produit	14065	Date de révision	19.04.2013
Version	1.0	Date d'impression	19.04.2013
Numéro de la matière	3003927	Page	Page 3 of 13

Quartz	14808-60-7 238-878-4 /		STOT RE1; H372 STOT RE1; H372	<= 100
--------	------------------------------	--	----------------------------------	--------

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : La procédure de premiers secours doit être établie avec le concours du médecin du travail responsable.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MCV-VIRA		Quartz Sikron SE-300 MCV-VIRA PP25KG	
Spécification du produit	14065	Date de révision	19.04.2013
Version	1.0	Date d'impression	19.04.2013
Numéro de la matière	3003927	Page	Page 4 of 13

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter la formation de poussière.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MCV-VIRA		Quartz Sikron SE-300 MCV-VIRA PP25KG	
Spécification du produit	14065	Date de révision	19.04.2013
Version	1.0	Date d'impression	19.04.2013
Numéro de la matière	3003927	Page	Page 5 of 13

- Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun. Pas de matières à signaler spécialement.
- Autres données : Conserver dans un endroit sec. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur	Paramètres de contrôle	Exprimé comme	Mise à jour	Base
Quartz	14808-60-7	VME (Fraction alvéolaire)	0,1 mg/m ³		2010-04-13	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires contraignantes				

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MCV-VIRA		Quartz Sikron SE-300 MCV-VIRA PP25KG	
Spécification du produit	14065	Date de révision	19.04.2013
Version	1.0	Date d'impression	19.04.2013
Numéro de la matière	3003927	Page	Page 6 of 13

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection des mains

Remarques : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: poudre
Couleur	: blanc
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: non applicable
pH	: 5 - 8, Concentration: 400,00 g/l (20 °C)
Point/intervalle de fusion	: 1.610 °C
Point/intervalle d'ébullition	: donnée non disponible
Point d'éclair	: donnée non disponible
Taux d'évaporation	: donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: non applicable
Vitesse de combustion	: donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MCV-VIRA		Quartz Sikron SE-300 MCV-VIRA PP25KG	
Spécification du produit	14065	Date de révision	19.04.2013
Version	1.0	Date d'impression	19.04.2013
Numéro de la matière	3003927	Page	Page 7 of 13

Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
Densité relative	: donnée non disponible
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	: donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Décomposition thermique	: non applicable
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: non applicable
Viscosité, cinématique	: non applicable
Propriétés explosives	: non applicable
Propriétés comburantes	: non applicable

9.2 Autres informations

donnée non disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition : Stable dans des conditions normales.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MCV-VIRA		Quartz Sikron SE-300 MCV-VIRA PP25KG	
Spécification du produit	14065	Date de révision	19.04.2013
Version	1.0	Date d'impression	19.04.2013
Numéro de la matière	3003927	Page	Page 8 of 13

dangereux
Autres informations : Stable dans des conditions normales.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation : donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit

Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit

Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit

donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

donnée non disponible

Cancérogénicité

donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction/développement/tératogénicité

donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MCV-VIRA		Quartz Sikron SE-300 MCV-VIRA PP25KG	
Spécification du produit	14065	Date de révision	19.04.2013
Version	1.0	Date d'impression	19.04.2013
Numéro de la matière	3003927	Page	Page 9 of 13

donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Composants:****Quartz :**

Voies d'exposition: Inhalation

Organes cibles: Système respiratoire

Evaluation: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité par aspiration

donnée non disponible

Information supplémentaire**Produit**

donnée non disponible

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité****Produit:**

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

12.2 Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité : donnée non disponible

Composants:**Quartz :**

Biodégradabilité : donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MCV-VIRA		Quartz Sikron SE-300 MCV-VIRA PP25KG	
Spécification du produit	14065	Date de révision	19.04.2013
Version	1.0	Date d'impression	19.04.2013
Numéro de la matière	3003927	Page	Page 10 of 13

Bioaccumulation : donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : donnée non disponible

Composants:

Quartz :

Bioaccumulation : donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Répartition entre les compartiments environnementaux : donnée non disponible

Composants:

Quartz :

Répartition entre les compartiments environnementaux : donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Produit:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : donnée non disponible, Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MCV-VIRA		Quartz Sikron SE-300 MCV-VIRA PP25KG	
Spécification du produit	14065	Date de révision	19.04.2013
Version	1.0	Date d'impression	19.04.2013
Numéro de la matière	3003927	Page	Page 11 of 13

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Type de bateau : N/A

Catégorie de pollution : N/A

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MCV-VIRA		Quartz Sikron SE-300 MCV-VIRA PP25KG	
Spécification du produit	14065	Date de révision	19.04.2013
Version	1.0	Date d'impression	19.04.2013
Numéro de la matière	3003927	Page	Page 12 of 13

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdiction/Restriction

Convention Internationale sur les Armes Chimiques (CWC) Inventaire des Produits Chimiques Toxiques et des Précurseurs : N'est pas interdite ni/ou contrôlée

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : N'est pas interdite ni/ou contrôlée

Règlement (CE) n° 689/2008 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : N'est pas interdite ni/ou contrôlée

Liste de Substances Extrêmement Préoccupantes Candidates à la Procédure d'Autorisation : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

EU. REACH - ANNEXE XIV: LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION : N'est pas interdite ni/ou contrôlée

Règlement (CE) no 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone - ANNEXE I Substances réglementées visées par le règlement : N'est pas interdite ni/ou contrôlée

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : N'est pas interdite ni/ou contrôlée

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)

96/82/EC : Mise à jour: 2003
La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Maladies Professionnelles (R-463-3, France) : 44: Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales ou de fumées, contenant des particules de fer ou d'oxyde de fer.

25: Effets sur la santé dans l'activité professionnelle, dus à l'inhalation de poussières minérales comprenant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc) du graphite ou du charbon.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MCV-VIRA		Quartz Sikron SE-300 MCV-VIRA PP25KG	
Spécification du produit	14065	Date de révision	19.04.2013
Version	1.0	Date d'impression	19.04.2013
Numéro de la matière	3003927	Page	Page 13 of 13

État actuel de notification

REACH	: Ce mélange ne contient que des composants qui ont été soumis à un pré-enregistrement conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH).
CH INV	: La formulation contient des substances listées dans l'Inventaire Suisse
TSCA	: Dans l'inventaire TSCA
DSL	: Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS.
AICS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
ISHL	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non applicable

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**Texte complet pour phrase H**

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Texte complet pour autres abréviations

STOT RE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.